



POUR INFORMATION

A compter du 1^{er} Septembre 2019, le Maire recevra tous les Jeudis après-midi de 15h00 à 17h00, uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat en indiquant le motif de l'entretien.

Décision prise afin de vous apporter une meilleure réponse à vos questions en étudiant votre dossier auparavant, et dans un esprit de complète coopération.

Merci de votre compréhension.

Le Maire

Le 13.08.19